

LE TRAVAIL SUR ÉCRAN

Cet atelier a pour objectif de sensibiliser et informer les salariés sur l'importance des risques liés au travail sur écran et des effets sur la santé, que ce soit en entreprise ou en télétravail.

Il vous apportera des **pistes de réflexion** et des **propositions concrètes** pour améliorer les conditions de travail, sensibiliser aux risques et assurer un travail de prévention au cœur de l'entreprise.

OBJECTIF

Apporter des connaissances de base pour permettre au salarié d'aménager son poste de travail en fonction de son activité et des recommandations ergonomiques afin de réduire fatigue et inconfort

PROGRAMME

- Théorie :
 - La fatigue visuelle
 - Les troubles musculo-squelettiques (TMS)
 - Les principes d'aménagement du poste de travail (cas du télétravail)
 - L'activité physique
- Pratique :
 - Réglages du fauteuil (démonstration)
 - Cas pratique sur des postes de travail

POUR EN SAVOIR PLUS

Votre Service de Prévention et de Santé au Travail : 02 98 55 54 43

INSCRIPTION

Inscrivez-vous sur le site internet : www.stc-quimper.org
onglet « prévention » ou prenez contact avec la Santé au Travail en Cornouaille : contact.prevention@stc-quimper.org.

- ⇒ **Public visé :**
Tout salarié utilisant un poste informatique
- ⇒ **Durée :**
Sessions de 2h00
- ⇒ **Intervenants :**
Atelier animé par l'un de nos techniciens en prévention
- ⇒ **Conditions d'organisation:**
 - En intra-entreprise
 - En inter-entreprises
 - En visioconférence
- ⇒ **Groupe :**
14 personnes maximum